

LE TEMPS

holocauste Lundi 28 janvier 2013

Ueli Maurer attaqué pour ses propos sur la 2e guerre mondiale

Par Alexis Favre

Ueli Maurer attaqué pour ses propos sur la 2e guerre mondiale Le message d'Ueli Maurer sur le rôle de «refuge» de la Suisse pendant la 2e guerre mondiale crée la polémique. Les associations juives dénoncent une vision «simpliste et uniquement positive», alors que de nouvelles révélations jettent le trouble sur la politique d'asile de la Suisse pendant la guerre

Le [message publié dimanche](#) par Ueli Maurer à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste suscite la controverse. Dans un texte court publié sur le site internet de l'administration fédérale, le Président de la Confédération a tenu à souligner le rôle de «refuge» de la Suisse «durant cette période sombre pour le continent européen».

Pour Ueli Maurer, la Suisse «est restée un pays de liberté régi par le droit grâce à l'engagement d'une génération entière de femmes et d'hommes courageux.» Ayant su maintenir son indépendance, «la Suisse ainsi devenue un refuge pour de nombreuses personnes menacées et traquées», conclut le conseiller fédéral UDC.

Plusieurs associations juives de Suisse ont déploré lundi, dans un communiqué conjoint, ce message du président de la Confédération, «qui présente les choses de manière simpliste et uniquement positive». Pour la Fédération suisse des communautés israélites, la Plateforme des Juifs libéraux de Suisse et la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation, «le Président occulte les faiblesses et les erreurs de la politique suisse pendant la deuxième guerre mondiale, qui ont pourtant été reconnues par la Commission Bergier, mise en place par le Conseil fédéral (...) Il est regrettable qu'aujourd'hui le Président de la Confédération n'ait pas jugé utile d'approfondir la remise en question critique et indispensable de la Suisse avec son propre passé, en particulier de sa politique à l'égard des réfugiés.»

Interrogé dimanche par la RTS, l'historien et spécialiste de la 2e guerre mondiale Hans-Ulrich Jost abonde: «C'est grave, et même cynique dans ces circonstances. Monsieur Maurer essaie d'escamoter une partie de notre histoire, par rapport à un sujet très délicat.» L'historien le rappelle, «à cette époque, de nombreux juifs ont été refoulés. Entre 1933 et 1944, les juifs n'avaient pas droit à l'asile, ils étaient considérés comme des réfugiés non-politiques.»

Autant de réalités que le [rapport Bergier](#) avait soulignées dès 2002, mettant en lumière les erreurs du gouvernement suisse pendant la guerre, les errements de sa politique d'asile et une certaine compromission avec le régime nazi.

Publié dimanche, à l'occasion de la Journée dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le message d'Ueli Maurer tombe particulièrement mal: le soir même, des documents diplomatiques inédits ont été présentés au téléjournal de la chaîne alémanique «SRF», qui jettent le trouble sur l'attitude du Conseil fédéral pendant la guerre. Selon ces documents, le gouvernement avait été

informé dès le mois de mai 1942 des assassinats de masse commis par les nazis.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des diplomates suisses ont en effet récolté des centaines de lettres, télégrammes et rapports détaillés. Ceux-ci étaient adressés au Conseil fédéral. Le gouvernement a aussi reçu des informations sur ces événements par le biais de photos, en 1942 déjà. «A partir de mai 1942, on peut prouver que les informations sur les assassinats de juifs sont arrivées jusqu'à Berne», assure Sascha Zala, directeur des Documents diplomatiques suisses (DDS), dans le sujet de la chaîne alémanique.

Renvois en masse

Ces documents non encore publiés avaient été remis au conseiller fédéral Eduard von Steiger, qui dirigeait alors le Département fédéral de justice et police. Malgré les rapports de ses diplomates, le Conseil fédéral avait décidé, en août 1942, que des renvois en masse de réfugiés étrangers civils devaient avoir lieu, même s'ils pouvaient mettre leur vie en danger.

«Parallèlement à l'évolution de la situation internationale, la Suisse a durci sa politique d'asile», poursuit Sascha Zala. Au début, cette politique était insérée dans un discours évoquant des réfugiés économiques, avant d'intégrer de plus en plus des éléments clairement racistes, a-t-il ajouté.

Le fait que le Président de la Confédération choisisse d'omettre les aspects obscurs du passé de la Suisse officielle le jour-même où de nouveaux documents les rappellent est loin d'être du goût de l'ancienne conseillère nationale genevoise Martine Brunschwig-Graf (PLR): «C'est désolant! Je pense que c'est le discours d'un chef de parti, en tout cas pas celui d'un président de la Confédération.» Pour la présidente de la Commission fédérale contre le racisme, «c'est faire montre d'une certaine indifférence à l'égard d'une partie de la population. Certes, il est important de rappeler que la Suisse a aussi eu des côtés lumineux. Mais ne parler que de cela, le jour où de nouveaux documents sont publiés, c'est affligeant. Je rappelle également qu'en 1995, Kaspar Villiger, alors président de la Confédération, avait présenté ses excuses, au nom de la Suisse [pour sa politique à l'égard des réfugiés juifs].» Et l'ancienne conseillère nationale de se demander «si le Conseil fédéral a validé ce message. Je ne peux pas imaginer qu'il l'ait fait.»

Interrogés, les services d'Ueli Maurer répondent que le message a été préparé «en accord avec le Département fédéral des Affaires étrangères». Mais le message du président «portait sur la Shoah et non pas sur tout l'histoire de la Suisse au cours de la seconde guerre mondiale, précise la porte-parole du Département de la défense, Karin Suini. La génération qui effectuait alors son service actif a accompli un travail remarquable et a sauvé la vie de plusieurs dizaines de milliers de réfugiés. Un réfugié qui a passé la frontière à l'époque siège aujourd'hui encore dans un parlement cantonal, pour ne citer que cet exemple parmi bien d'autres. C'est ce point qu'a souhaité relever Ueli Maurer: saluer un engagement exemplaire qui a été négligé par le passé et entaché par la controverse désormais close.» Et de conclure: «Un tel message n'était pas le lieu pour une analyse historique différenciée d'actions ou d'omissions inexcusables, telles que la fermeture des frontières entre le 13 et le 28 août 1942».